

REUNION DU CONSEIL DU SAMEDI 15 JUIN 2013

Le quinze juin deux mille treize, à neuf heures, les membres du conseil municipal de Berchères-sur-Vesgre se sont réunis sous la présidence de M. Pascal Philippot, Maire.

Etaient présents : M. PHILIPPOT Pascal, M. BOLAC Gérard, M. MOUCHARD Patrick, M. GIRAULT Bruno, M. LECOEUR Jean-Marie, Mme RYCKEBOER Danièle, Mme MAC DAID Emma, Mme DONZIER Emmanuelle, Mme DAUSEND Sandra, Mme DUTHION Elisabeth, Mme MASSUARD Frédérique, M. BÜHL Hartmut, M. PRUVOST Laurent

Procurations :

Absent :

M. GALINIER-WARRAIN Gilles

Mme DAUSEND Sandra est élue secrétaire.

Convocation du 7 juin 2013

INFORMATIONS GENERALES ET DELIBERATIONS

FINANCES

DELIBERATION N°01-15/06/13 : à l'unanimité

Travaux de réfection Rue Neuve :

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de demander une subvention à l'Etat, Ministère de l'Intérieur (réserve parlementaire) pour la 3^{ème} tranche des travaux Rue Neuve.

Cette 3^{ème} tranche des travaux s'élève à la somme de 122 969.66 € HT, soit un montant de 147 071.72 € TTC.

Le conseil municipal après avoir délibéré, donne l'autorisation à l'unanimité à Monsieur le Maire, de demander cette subvention.

DELIBERATION N°02-15/06/13 : à l'unanimité

Demande du fonds départemental de péréquation de l'année 2013.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité, à demander auprès du Conseil Général d'Eure et Loir le versement du fonds départemental de péréquation au titre des investissements réalisés en 2013.

Le produit du fonds départemental de péréquation sera imputé à la section de fonctionnement du budget de la commune.

DECISIONS MUNICIPALES

Décisions prises dans le cadre de la délégation du conseil municipal au maire (article L 2122.22 du CGCT) en date du 04 avril 2008.

Décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire (article L 2122.22 du CGCT) en date du 12 novembre 2010.

La séance est levée à 9h45